

NOTE D'ORIENTATION 2025

DECLINAISON TERRITORIALE DE LA GOUVERNANCE DU SPORT

Note n°2025-CRdS-1

10/03/2025

 **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**



Ivry, le 10 mars 2025

Direction générale

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

Note n°2025-CRdS-1

à

Dossier suivi par :

MESDAMES ET MESSIEURS LES PRÉSIDENT-ES DES CONFÉRENCES RÉGIONALES ET CONFÉRENCES DES FINANCEURS DU SPORT

Anne-Lise TITON

MESDAMES ET MESSIEURS LES PRÉFET-ES DE RÉGION

01 53 82 74 20

MONSIEUR LE PRÉFET DE MAYOTTE

MONSIEUR LE PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

MONSIEUR LE HAUT COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

MONSIEUR LE PRÉFET, ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR, CHEF DU TERRITOIRE DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA

MONSIEUR LE HAUT COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL EXÉCUTIF DE CORSE

MESDAMES ET MESSIEURS LES DÉLÉGUÉ-ES TERRITORIAUX ADJOINT-ES DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

- Pour information

MESDAMES ET MESSIEURS LES PRÉFET-ES DE DÉPARTEMENT

MONSIEUR LE PRÉFET DE CORSE

MESDAMES ET MESSIEURS LES RECTEUR-TRICES DE RÉGION ACADÉMIQUE

MESDAMES ET MESSIEURS LES RECTEUR-TRICES D'ACADÉMIE

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CNOF

MADAME LA PRÉSIDENTE DU CPSF

MESDAMES ET MESSIEURS LES PRÉSIDENT-E-S DES FÉDÉRATIONS ET DIRECTEURS-TRICES TECHNIQUES NATIONAUX-LES

MESDAMES ET MESSIEURS LES PRÉSIDENT-ES D'ASSOCIATIONS NATIONALES D'ÉLU-ES DE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

MESDAMES ET MESSIEURS LES PRÉSIDENT-ES DES CONSEILS RÉGIONAUX

MESDAMES ET MESSIEURS LES PRÉSIDENT-ES DES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

MESDAMES ET MESSIEURS LES PRÉSIDENT-ES DU COSMOS, DE LA CPME, DU MEDEF, DE L'U2P, DE L'UNION SPORT ET CYCLE

OBJET : Note d'orientation sur la déclinaison territoriale de la gouvernance du sport (conférences régionales et conférences des financeurs du sport) pour 2025

Cette note a pour objet de préciser les modalités de mise en œuvre des orientations nationales liées à la déclinaison territoriale de la gouvernance du sport.

I. PREAMBULE

Les conférences régionales du sport ont débuté leur installation dès le 20 janvier 2021, et aujourd'hui 13 dans l'hexagone et 6 en outre-mer travaillent au quotidien (avec l'installation, en 2024, de l'instance de Corse).

Les 17 conférences des financeurs leur permettent depuis février 2022 d'identifier et cofinancer les projets les plus structurants. 2024 a d'ailleurs marqué le déploiement de nombreux projets emblématiques locaux, cofinancés par les acteurs locaux, publics et privés, et l'Agence nationale du Sport dans le cadre du fonds d'amorçage. 31 CPOF ont été signés et mis en œuvre.

Cette dynamique qui a permis d'identifier et mettre en œuvre des projets majeurs pour les territoires dans le cadre des 18 Projets Sportifs Territoriaux (ceux de Martinique, Guyane et La Réunion ont été adoptés en 2024), a également initié d'autres projets importants pour l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 localement.

Par courrier du 15 janvier 2024, vous aviez été mobilisés pour assurer la concertation autour des propositions issues du rapport du Comité national pour renforcer l'éthique et la vie démocratique dans le sport ainsi que sur le fonctionnement des instances territoriales de la gouvernance du sport à titre prospectif. Sur ce deuxième volet, les orientations les plus partagées sont :

- renforcer la communication entre les membres et vers les acteurs locaux et les publics captifs
- donner plus et mieux à voir les possibilités de financement par les membres eux-mêmes et sur les territoires / clarifier les chefs de filât de compétences et de financements
- dynamiser les formats de réunions et rencontres pour améliorer les synergies
- créer des initiatives pour mieux engager le monde économique et social, le positionner aussi comme expert et contributeur d'idées et de projets.

C'est dans cette optique que nous proposons d'inscrire l'année 2025. En fonction des orientations nationales à venir, de nouvelles orientations pourront venir préciser cette note dans le courant de l'année 2025.

Les délégués territoriaux de l'Agence en lien étroit avec les présidentes et présidents des conférences, sont invités à prendre en compte les orientations suivantes :

II. OPTIMISER LES PROCESS ET LES COFINANCEMENTS

2024, échéance à mi-chemin des premiers PST adoptés (2022-2027), a permis les ajustements utiles des objectifs et ambitions fixés initialement. Ces réflexions et réorientations amènent les conférences régionales du sport à mieux prioriser leur action pour une **plus grande efficacité et une vision stratégique renforcée.**

1 LES CONFERENCES

La mise en œuvre des PST prend désormais une **trajectoire ascendante et constructive**, qu'il s'agit de consolider et enrichir.

Il est proposé que chaque année, chaque conférence régionale du sport détermine une **thématique prioritaire du PST** pour le territoire. Chacun des 4 collèges, pourra en concertation, présenter un sujet prioritaire qui sera soumis au vote des membres de la conférence. Cela permettra de répondre à un sujet peut-être d'actualité, sinon à un choix collégial d'agir plus fortement sur axe du PST.

Les crédits PST de l'Agence pourront être fléchés en ce sens. Cette orientation devra également tenir compte des priorités de soutien aux projets sportifs fédéraux et rappelées dans la note de service du 11 mars 2025.

Nous aurons l'occasion en fin d'année de valoriser l'un des projets à l'occasion des Trophées Impulsion Sport que l'Agence a initiés il y a 3 ans et qui récompense des **projets locaux remarquables**.

Afin également d'**optimiser la mise en œuvre et l'évaluation des PST**, les observatoires et centres de ressources qui ont créés dans le cadre des conférences régionales pour répondre aux enjeux identifiés par les PST, pourront trouver des ressources complémentaires avec les ressources développées autour du [DATA ES](#), de [l'Observatoire National du Sport](#) et de [l'INJEP](#).

Notre attention collective est ainsi appelée sur les enjeux de simplification, de sobriété et de recherche d'efficacité dans l'action et le fonctionnement des structures de la gouvernance territoriale du sport. L'efficacité des projets soutenus pour la mise en œuvre opérationnelle des PST doit permettre de guider l'ensemble des actions soutenues.

Des bonnes pratiques existent déjà et doivent être poursuivies. Les conférences des financeurs du sport identifient et proposent des projets et actions structurants pour le territoire, dans le cadre des priorités des Projets Sportifs Territoriaux (PST), en fléchant les cofinancements de différents acteurs, membres ou non. Elles s'inscrivent ainsi dans la continuité de l'action des conférences régionales du sport. La **complémentarité et l'interaction entre les 2 instances** sont déterminantes. Les bureaux communs mis en place sont un excellent outil au service de cette efficacité. Cette pratique mérite d'être généralisée.

Les interactions avec les représentants du collège économique et des échanges dédiés sur le partenariat sportif à l'échelle des territoires, le mécénat ainsi que le mécénat de compétences devront permettre d'envisager de nouvelles modes de financement et répondre à des enjeux territoriaux variés aussi bien pour les pratiques sportives encadrées que pour les pratiques sportives libres.

2 LES PROJETS

Continuer d'identifier et soutenir des projets majeurs et structurants pour le territoire reste l'ambition première des conférences.

Le label Ville Active et Sportive est une source inspirante de ces politiques sportives locales qui se démarquent ou portent une ambition intéressante pour les populations locales.

Par ailleurs, la loi du 2 mars 2022 invite les acteurs locaux à engager des réflexions et concertations aux niveaux communal et intercommunal en faveur du développement et de la promotion de la pratique sportive pour toutes et tous, et tout au long de la vie. Les **Plans Sportifs Locaux** ainsi formalisés permettent d'identifier des objectifs communs et des ressources partagées. Les conférences régionales du sport réunissent des acteurs concernés par ces Plans Sportifs Locaux, et les Projets Sportifs Territoriaux peuvent être l'occasion de conjuguer et harmoniser des ambitions territoriales fortes.

III. PROGRAMMER UN HERITAGE DURABLE DANS LES TERRITOIRES

Les JOP 2024 ont créé une émulation locale, que beaucoup souhaite faire perdurer.

1 L'AMBITION

Les **dispositifs d'animation et de promotion** mis en place par le COJOP 2024 perdurent. Pilotés essentiellement par le CNOSF, le CPSF, le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, et l'Agence nationale du Sport, ils sont mis en synergie et en trajectoire au sein de la **Commission Héritage 2024**. Ses membres se sont dotés d'un projet commun pour construire l'avenir des dispositifs légués par Paris 2024. Sa comitologie a été façonnée autour des trois communautés engagées dans les dispositifs : celle des acteurs éducatifs, celle des territoires et celle du grand public.

Dans le cadre des orientations que la commission Héritage sera amenée à fixer, les conférences régionales du sport pourront, comme certaines ont déjà choisi de le faire, poursuivre l'identification et l'accompagnement de projets autour du label Terre de Jeux, d'Impact 2024, de la Semaine Olympique et Paralympique, de la Journée olympique et de la Journée Paralympique, du Label Génération 2024, des CPJ...

Les conférences régionales du sport étant désormais mieux identifiées comme instances d'une gouvernance partagée permettant de faire émerger des projets communs, elles ont tout naturellement vocation à **faire perdurer cet élan** et inscrire leur action dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver Alpes 2030.

2 LA PROSPECTIVE

Le **1^{er} anniversaire des JOP 2024** entre juillet et septembre 2025 pourra aussi être l'occasion d'initier des actions mémorielles. Cette animation territoriale pourra trouver son point d'orgue dans un **événement Héritage** le week-end des 13 et 14 septembre 2025. La mobilisation autour de la « Fête du sport », annoncée par le Président de la République, fera l'objet de précisions ultérieures. Il s'agira notamment pour chaque conférence régionale du sport, de continuer à mobiliser et mettre en valeur les acteurs et les territoires, notamment ceux labellisés Terre de Jeux.

Les **Grands Événements Sportifs Internationaux** (GESI) qui auront lieu en France dans les prochains mois et années sont autant d'occasion localement de faire le lien avec les JOP 2024. Les actions d'animation et de célébrations pour le grand public et autour des équipes de France (cf. Allez les Bleus) sont à encourager en coordination avec les conférences régionales du sport, et avec les conférences des financeurs du sport pour leur mise en œuvre.

IV. CONCLUSION

Nous poursuivrons enfin nos **rencontres régulières 2 fois par an**, stratégiques d'une part lors du Cercle des présidents des conférences autour de la Présidente de l'Agence nationale du Sport, et techniques d'autre part avec les coordinateurs et référents des secrétariats généraux.

Il vous appartiendra de vous appuyer sur ces orientations pour s'inscrire dans le cap proposé, et de transmettre à l'Agence (Anne-Lise TITON : anne-lise.titon@agencedusport.fr) au fil des échéances :

- Les Projets Sportifs Territoriaux adoptés (pour mise en ligne sur www.agencedusport.fr)
- Les mises à jour ou évolutions des PST
- **Les CPOF et projets emblématiques, leur mise en place et évolution dans le temps**
- Les évolutions des formats de réunions, commissions...
- Les comptes rendus de réunions et documents ou supports utiles inhérents
- **Les calendriers de travail des conférences sur l'année 2025 et leurs éventuelles évolutions au fil de l'eau**
- **Les informations relatives aux mises à jour des élections des président.e.s et vice-président.e.s des conférences régionales et des financeurs du sport (pour mise en ligne sur www.agencedusport.fr)**
- **Les mises à jour des listes des membres titulaires et suppléants (pour mise en ligne sur www.agencedusport.fr)**
- L'évolution des règlements intérieurs
- Les besoins de financement en fonctionnement argumentés et détaillés.

Enfin, je vous invite à nous faire connaître par écrit les difficultés éventuelles rencontrées dans l'application des dispositions de la présente note. Je vous remercie vivement pour votre mobilisation et vous assure du total engagement de l'Agence nationale du Sport pour la réussite à terme de ce déploiement territorial.

Frédéric SANAUR

Directeur général de l'Agence nationale du Sport

